# Stroudback & Stern Stroudback & Stern. Macon & Kernaghan

APPONUE PUDNIAIRE.

ENTE EN PARTAGE. Cirq splendides lote à bâtirdans l'ilet de l'ave-ne Peters, des rese Colisée, Perrier et Légatine, Excellent aite à bâtir sur la rue d. Remparia près de la rue Conal, le termin exclusif se ratinchent au 1 lot wick Club et l'ilet entier de terre (26 iote) horné per les rues Murst, Gympia, Bandin et D'Hémé-ceurt à quatre liete de la rue da Canal et de l'avenne Carreliton.

Succession de Frank A. Lee. No 34, 264 - Cour Civile de District pour reisse d'Orisans. — Division B.

DAR STROUDBACK & STERN-LACEAU DAR BTROUDBACK & STERY-Locard L. Stern, Sections, — is JEUDI, 10 julie: 1902, a midi, à la Benres dus Propriétés Foncières, We S11 rue Barenne, il sern vendu à l'enchère publique, en vertu d'un l'erment randu le 37 mai 1902 et aigné le 3 juli 1902, par l'Henerable Fred B. King. Juge de la Cour Civile de District pour la pervisee d'Oridane, Division B, dans l'affaire ci-deasus intitulée et numérosse:

(1 q certains lets de terre avec tous les (1 ) voies, servitudes, privilèges et avante, voies, servitudes, privilèges et avante, voies, servitudes, privilèges et avante, voies, santendent de quelque fatte de dépendant, située dans le fixitume Disur Ce cette ville, dans l'îlet berné sar les receives. Perrier, Léontine et l'avanue pre s, désignée par les Nes 1, S, S, 1S et 14, c'e : en devis fait par E. Pillé, voye. le 19 nv 1890 et amenté peur référence à un acte de l'expet peut passé en l'étuce de N. E. Triste, nome et mesuranten M. A', d'ajrès cela, con e sait. à avveir les lets Nes 1, S et S milant chaqua 29 piede 8 pouses de face à l'avit us Peters, en une previendeur entre lignes parallèles de 190 piede, le lot Ne 1 ferment l'encagnure de la rue Collade et de l'aver Paters et les lets Nes 18 et 14 membre en une preloudeur entre lignes parallèles de 100 piede 6 pences et élignes.

3º Un certain let de terre, ensemble ves teutes les bâtimes et amélieuxitions qui s'y treuvent, et les dépendances qui y appartiemment, situé dens le premier désric de se eite ville, dans l'ilet bermé par les rues Remparte, Canal. Commune et Dryades, désigné par le Be 6 aux un plan dressé par E. Muinemann, architect, le 13me jeur de juillet 1846, déposé en l'étude Louis T. Caira, ancien notaire un cette ville et mesurant 28 piede 2 parques 1 ligne sur la ligne le séparant d'une alés écuneure, donne piede 2 parques 1 ligne de face à la rue des Eemparte, 23 piede 2 parques 1 ligne de face à la rue de l'apse de largeur en cemmun aux dis lets et autres, 123 piede 193 piede 3 pouces et 4 lignes de largeur en cemmun aux dis lets et autres, 123 piede 10 pouces et 6 1,2 lignes de parque de corta le séparant d'une alés écuneure, donne piedes de inree du Canal et 173 piede 3 pouces et 4 lignes de profes-deure la plus rapprechée de la rue du Canal et 173 piede 3 pouces et 4 lignes de profes-deure les bâtimes de corta le séparant de leure les bâtimes de corta le séparant de leure les bâtimes et encadillemes. q certains lets de terre avec tous le

deur ant l'anura ligne de côté le séparant du let No 7 meure américaine.

5° Un corrain let de terre, essemble n'ect foutes les hétisses et endisentimes qui s'y fevuvent et tous les dreits et privilèges y appartenant, simé dans, la premier district de serte ville, berné par les rues hurat, dympis, l'andient et D'Haméseure, désigné par le No 16, et civiré un 26 lets numératés de 1 à 26 inctravement, sur un plan dressé par George II. Dun bar, veyer, daté le 13 décembre 1848 et une copte du dét plan fait par D'Héméseure, veyer e 16 février 1849, ééposé en l'étrale de R. J. Ket, un actaire en este ville, lesmei dit l'et mesurant 519 piede 8 peuces et 2 lignes de face respaciévement sur tros Murat et C.ympas et 314 piede 5 par ce et 6 lignes

Properties and the second section of the second sections of the second sections of the second section of the second section of the second section of the second section of the second second second section of the second second section sec

Tyric. 5 rais—8 15 22 25—141 6 10

### ANKONCE JUDECIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. John F. Malvey vs Ellen Mulvey et al. He 57,002—Cour Civile de District pour Paroisse d'Oriéana.—Division B.

Wo 918 rue Ste Marie, entre les rues Constan es et Leurel.

DAR STROUDBACK & STREN- Lioner I. Stern, encanter — JEUDI, le 96 fuin 1902, à midi, è le Bourse des Propriétés Tyrollem 211 van Roman il juin 1992, à midi, è la Bourse des Propriètes
Perchires, Ell rue Burenne, il sere vendu à
l'enchère publique, en vertu d'un jugement
rendu le 12 mai 1902, et signé le 16 mai 1902
par l'Hon. Eved D. King, juge de la Cour Oiville de District peur la Pareisse d'Oriéens,
Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulés
estructures de

un partain let de terre, ensemble avec tente. Un nartain lat de terre, ensimble avec tentes
Les bétieges et amélierations qui s'y treuvent,
direité privilèges, contumes, vaies, servitudes
en de qualque autre chose qui puisse y appartenir en de qualque façon en dépendant, nitué
afans às ville de la Mauvéla-Oriéana, dans l'ilet
porné par les rues Amélie, maintenant Centtance, Minhael, maintenant Laurel, fits Marie
est fit André est désigné soume let Ne 5 sur un
certain plans dressé par C. A. Medin, veyer,
daté le 12me jeur d'avril 1848 et déposé pour
référence en es bureen comme blan Ne 58
dans le livre de plans Ne 3 de W. Carrist; ledit
lot mesurant 29 piede 6 panese de face à la
rue Ste Marie sur une profondeur entre lignes
parallèles de 180 géade.
Les améliosistème consistant en an joit cettage sémple en bois, convert en amélieur le
de la besuquette et galorie formée sur le cété. et ?

ing de la bemanstanet contenant galetie sur le devant et galerie formée sur le côté, et 7 chambres, hangur, avec greur e cour sur le dé-vant et allée, justime de fieure deux citernes, etc., le teut en de bennes conditions, dans un lbon veisinage et près des marchés, lignes de chars, écoles, égitses, sur Conditions—Comptant et l'acquéreur assu-mant les tames dues et erigibles en 19 2 an-dessue et es plus du prix de l'adjudicatien... Actes de vente perdevant B. Reuen, notaire, linclume tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

de l'acquéreur. 25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

## ANNOUGH JUDICIAIRE.

Mme Harriet Schwartz vs Bosetts Gravel Paving and Improvement Co. Mo 63,385, Cour Ofvilede District pour la paroisse d'Oricans. - Division B. DAR STROUDBACK & STERN-Leonard

gat. Une certaine 6.aadu- de terresitu6=

der Est.

2º Une certaine 6.anda- de terre situéd'un a 7 le de G cater, Nius...edit comté
d'un a 7 le de G cater, Nius...edit comté
d'au ite, décrit comme au t. commençant a un
grquet sept 80,100 chaînes Nord 4 1,20
Ouest du quart de la section à l'encoignure de
la limite 8 de de la section à l'encoignure de
la limite 8 de de la section treute quatrecomté trois, Rangé deux Est. co rant de là
krente cinq degrés (35) Est quatr- 19,100
chaînes à un piquet de là au Nord 55 Est
quatre 78:100 chaînes à un piquet, de là au
Berd 350 Onest, quatre 19,100 chaîn saun
piquet de la au Sud 550 Onest quatre 78;100
chaînes à l'endroit du commencement, comemant deux acres et étant dans la section frente
quaire, jesuit trois, Rangé deux Est, dans le
somté stiffié ann la ville de Gloster. Miss.

2º Une cattaine étendue ou morceau de
facre, sités ann la ville de Gloster. Miss.
la tir cienté d'amite, et décrite par mêtrete la briquatoria de John Graves. Le let
sent la briquatoria de John Graves. Le let
sent la briquatoria de John Graves. Le let
sent la briquatoria de John Graves. Le let
ann nou sei 1 is la blance a la piquet de la
na nou sei 1 is la blance a de la nu piquet de la
na nou de la squid d'o 30 vingt deux soixantequinze 100 ghaines à un piquet de la
na Nord 550 Onest, quatre 52[10] estaines à
un pique de là squid d'o 30 vingt deux soixantequinze leux sais de crèdit du
par de la squid de la su Mord 550 Onest huit 8[100
shaines à un moire au no moire et étaut
ten la cater garanti par kept-hèque, etc.
Dix pous-sons du perit de la R. L., devant
tu pique, de là squid d'o 30 vingt deux soixantequinze 100 ghaines à un piquet de la
na nord 350 Oriest, quatre 52[10] estaines à
tu piquit de là au moire au no moire et étaut
ten se de la suitre de la crèdit du
par le de la commencement con
haines à un moire au no commencement con
seannt 15 8(100 abresiplus se moine et étaut
ture de la signature de l'acquereur au dessus du
prir de sea mateur garanti par kept-hèque etc.
Dix pous-sons du perit de la
contre de la la la con

un piquist de la au nord Dou Une-V mui el 10100 abaines à un moire-au an commencement con-tenant 15 6/100 abred plus ou moire et étant dans la section trupe durine. Comté trois, Range deux Est, annemble avez tous les pri-viléges a cela appartenant le condition—Comptint Londiffe—Comptint Londiffe—Comptint Baignt M. Cahn. Race de veste parte rest Baignt M. Cahn. Meg. netaire, inc. pant tous les timbres du re-went nex frais de l'acquerent. Dufour & Dufour avocate du receveur

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE VENTE ES PARTAGE.

Spendids occasion pour placement. Cottages doubles dans le Quatrième District. Excellente localité pour les sffaires dans le Bixième District et propriété vacante dans le Premier District

Mime Margaret McCubbin, femme de Paul Larmeu ve wm McCubbin et al. Me 67,695—Ceur Civile de District peur la Paroisse d'Orléans, Division B.

DAR STROUDBACK & STERN, Look DAR STROUDBACK & STERN. Leonard L. Stein, Encanten.—JEUDI, le 10 juil-let 1902. à midi, à la Beurse des Prepriétés Foncières No 311 lus Baronne, il sers vendu à l'embére publique, en vertu d'un ordre rendu et signé le 6 juin 1902, parl'Hen. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Pareisse d'Oriéans, Divisieu E dans l'afinire ai desens intituléé et numérotés.

pour la Paicisse d'Urisans, Divisses & annil'afinire si deseus intitulés et numérotés.

1º Deux cortains leis de terre situés dans
le Premier District de cette ville dans l'iletherné par les ruce Renden et Gravier, les
avances Tuiane et Hagan, désignée par les
Nos 28 et 26 eur un devisamené à un ieven
taire daté le 7 janvier 1820 dans le soccession
de F. Lacroix et mesurant chacan 30 pieds
11 peuces de face à la ruc Benden, sur une
préfendeur del56 pieds 5 peuces et 6 lignes.
2º Un certain lei de terre situé dans le
quairième distriat de cette ville, désigné par
le No 4, dans l'ilet Ne 40, sur un plan fait per
H. Grant, de l'apoleune ville de Lafayette, cè
par le même numére dans l'ilet He 15, sur le
pins eriginal du Fanbeurg Lafayette, le dit
iet est compris entre les ruce Serapers. Première. Chignewà et Faltus, maintesant 8t
Theuma, ci désigné par le Ne 4 sur un plan
drossé par Castrage, daté le 30 avril 1858,
déposé en littude de J. F. Coffey, netaire, et
meurant d'après le dit plan 21 pieds 11 seuces et 2 lignes de face à la ruc Serapau, la
mémo largour dans le fond, sur l'at piede plus
ou meine sur la ligne de division laquelle sé
pars le dit let du Ne 2, et 129 pieds 10 pences
plus ou meine air la ligne qui s'épare le dit
lot du let No 5, le portion du feud étant partie
du lot \$1.1.

Les améligations sont counues comme les

plus ou meine air la ligne qui sépare le dit lot du let No 5, le portien du fend étant partie du lot \$11.

Las améligrations sent connues comme les mos 614 et 616 rue Soraparu entre les rues 5t Themas, Chippewa et Première, et comprenant un jell estage double en bein cuvert en arrécises, contenant de chaque cêté galerie sur la façade et 5 chambres, hangar, etc.; in muiseu est retirée de la tanquette et est en ben état, et innés peur \$10 par cêté.

3º. Un sertain lot de terra, avec toutes les hátisses et amélierations qui s'y trouvent, aitué dans le Rixidane Distric, de cette ville, dans l'liet No 53, hemé par les rues 8t Deme (mantenant 8. Rempart), Dryades, Cadis et Valence, désigné par le No 15 sur un plan drossé par W. H. Williams, voyar, daté le 10 juillet 1864, dépend dans le bureau de l'anneusteur de la pareises Jafferest, et meurant comme suit, à savoir: 30 pieds de face à la rue Valence, eur une profendeur de 120 pieds. Les amélierations compressent une résidance en bois exturers en ardesses camme comme le No 1931 rue Valence et ceutanant 5 chambres, citerne, hangar, etc. La muisen est louée pour \$8 par mais.

bres, citerna, hangur, etc. La maisen est lonée pour \$8 par meis.

4º Un certain let de terre evec les pâtis-ses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le Ne 3 de l'ilet Ne 9, compris entre la ruo Fultas, le Chestin Pablic et la ruo Luxée et les ruo Chemin Public cu la rue Levée, et les rues Chemin Public Cu la rue Levee, et les rues Beuvième et Harmenie, sur un plus dressé par B. Buisses, voyer, le 15 mars 1832, déposé en l'étude de T. Guyel, absien nutaire, lequel lot mes urant d'après ledit plan (e preda 3 peuces de face à la rue Fuites sur 116 pieds de professéeur, le tout en mesure an-

giales.
Lee amélierations sont commes comme 3152 et 3154 rue St Themas et com vec in juli cottage évable en briques r

cottage deuble en briques er retiré es la banquette et la façac le côté galerie sur la façac le course le madditios su cideosus e mes hàdice en bats dans la fund du lot contesan le cideosus et lesde pour 85 par meia, le teut e non éent et près de tous les agréments.

5º Truis certains lets de tour, ensemble avec teutes les hàtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Birième District de estre ville, dans l'ilet berné par les rues Bb Denis, Dyyndes, Cadix et Valence, fiet Be 82, désigné par les numéros 12, 12 et 16 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, déposé dans la Bureau de l'Annotateur de la pareisse Jeffersen, ledit plan est daté le 13 juillet 1864 et d'après ledit plan le let deuxe mourrant 30 pieds de face à la rue St-Denis, sur une profundeur de 120 pieds, ledit let Ile 14 meure 30 pieds de face à la rue Valence sur une profundeur de 120 pieds et let Ile 14 meure 30 pieds de face à la rue Valence sur la production de la rue valence sur la D nieds de prefundeur

The mounts of piece to increase in the vaccine and 130 piece do preferedeur.

Les améliorations sent courses comme 1937 rue Valence coin Rempart, comprenant une bâtises en beis couverte en ardoines compée comme une épicerie et centenant grande chambre à magazin, 6 chambres, citorne, homogrande de la tente de la contra del la contra del la contra del la contra de la c petit emplacement pour les affaires contign au di-desus sontenant 1 chambre: le tout less peur \$20 par mois. Conditions—Un tiers ou plus comptant, le conditions—Un terro or plus comptant. In beliance of it y on a on I ou I et 2 ans avoc 8 pour cent per an d'intérés, et teutre les clau-ces nauelles de sécurité, les sequérours payant peur les tarces de 11-07 et dovant faire un dé-pêt de 10 070 comptant au moment de l'adju-

Actes do vento pardevant W. F. Brawer notaire, incluant one jet timbres du revenu, aux frais des acquéreurs. John B. Flaher, avocat. 8 juin-8 15 22 29-jull 6 10

# J. P. Hecker.

ASSOSUR' SUDICIAIRE Propriétés des Quatrième et bixlème Districts.

Comme placement et pour ceux qui désirent une résitance.

Dans l'affaire de la succession de Mme Elizaboth Kompka, yeuve de Fred Kunts. No 67,434 - Cour Civile de District pour le Parojace d'Orléans-Division D

Parojeco e Oriveus

DAR J. PAUL. HECKEE, Encenteur—Br.
Treau No 731 ree Commune—Le JEUDI
10 juillet 1902. A midi, h is Estate des Pio-10 juillet 1902 à midi, à la Bairne des Propriétés Foncières de la Meuvelle-Orléans, he
311 rus Barenne, entre Gravier et Union,
en vertu d'un erdre daté et signé
le 2 juin 1902, par l'Hemerable W. B.
Semmervalle, juge de la suedite Cour. Division D. dans l'affaire et desens mititulés, il sera vendu à l'emchère publique la prepriésé
ci-àprès déories, à savetire—

1º Un certain les de terre ensemble avec
les latitéeses et amétiennique qui s'y treuvent
et les dépendances qui s'y treuvent
et les dépendances qui s'y paparticenant, aitué
dans le quatrième district, de cette ville, désigné comme No six de l'iles No 287, borné par
les rues Bud Rempart (anciennement 8t Denis)
tremière. Jeuxième et 8t Patrick, sur un
plan dressé par A. G. Blanchard; ledit lot
in eure en mesure américaine treute et un
(31) pieds six (t) lignes de face à la rue Sud
Rompart, sur cent dix (110) pieds desprafondent.

IDAR STROUDBACK & STERN—Leonard IL. Stern. Rucanteur. JEUDI. ie 19 juin 1902. a midi a la Bourse des Progrétés Foncières, No 311 rue Batonne il sera vandu à l'archère publique, en vertu d'un medre daté la 12 mai 1902 et signé la 13 mai 1902, par l'Hen Fred D. King juze de jia ficer. Civilie de Dissèrt pour la paioses et Orienne. Division B dans l'affaire ci-donnu instituée et numérosée —

1º Une certains étandus de terre située d'amite décrite comme suit. Commençant et rouvent situé de au suit étant de la crion de l'anceignure de la insité Sud de la section frante-quatre, courant de là au Sud 35º Est quatre 19100 chaines a un piquet, de la su Sud 35º Est quatre 19100 chaines a un piquet, de la su Sud 35º Est quatre 19100 chaines a un piquet, de la su Sud 35º Est quatre 19100 chaines a un piquet, de la su Sud 35º Cat quatre 19100 chaines a un piquet, de la su Sud 35º Cat quatre 19100 chaines a un piquet, de la su Sud 35º Cat quatre 19100 chaines a un piquet, de la su Sud 35º Cat quatre 19100 chaines a un piquet, de la su Sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la su sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la su sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la su sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la su sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la su sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la su sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la su sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la su sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la su sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la su sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la su sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un piquet, de la sud 35º Onest quatre 75:100 chaines a un p shouses an mercean du semmencement contents deux seres et le teux étant dans la bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartement, attracted et a vantages y appartement, attracted et a vantage et a vantages y appartement, attracted et a vantage et a vantage

wille, designée par les Ness quateres, quieze, seixe et dix-ept de l'îlet No 37 bersé par les rues Wall General Hood (ancismement Off-

rant sale uspens an moment or l'anjudication avec le cantent. Toutes les tame pour l'an-née con ante et les timbres de R. I., devant être assumés par l'acquareur au dessus du prir de son anchère.

Actes de vente pardevant C. G. Robbutich,

nota re aux f als de l'acquéreer. Un vertain let du moraise de maltens, d'e-brés livectaire entrefairé, sera vones le méno-jous, 2 5100 hou es P. M., au jes lleux,

Condistant-Comptant J. B. Finner av cat.
J. P. UL HECKFR Encanteur.
721 rns Commi 731 rue Commune. 8 jam-2 15 22 29-jul d 10

VENTES A L'ENCAN-

ANNOUVE CUROLAIRA

DE Propriétés comme Bésidenses et

comme Placement, Dans les Deuxième et Sixième Dis-

teiota. Succession de Mme Anna Ritsyik.

No 67,814-Cour Civile de District pour l pereisse d'Orléans. MACON & KERNAGHAN-W.

DAE MACON & KERNAGHAN—W. A Korneghan, enous-var—Bureau No 138 rue Carendelet — JEUDI, le 10 juillet 1907, a midi, à la Beusse des Propriétés Foucières, No 311 rue Baronne, il sera venduà l'enchère publique, an vertu de et conformé ment à un jurement coudu le 29 mai 1902 et signé le 5 juin 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge des le sundite Con; Divisien A, dans l'affaire ol-dessacintitu ée, les prepriétés ci-aprés décrites à savoir:

1º La résidence bien construite en briques à deux étages avec mansarde. No 1023 rue Chartres, dans le Deuxième Dist ict de cette ville, dans le liet borné par les rues Chartres. Soyale. St Philippe et Ursulines, contemant vestibale, danze chambres, aliée eur le côté, ceur en pierres plates, gas, hydrant et citerne. Le let de terre meetre 29 pieds. 9 pecces et 3 lignes de face à la rue Chartres sur 128 pieds 7 pences de profondear sur la lignes de côté vers la rue Ursulines, uce profondeur ce de évers la rue Ursulines, uce profondeur le propriété s'élargit 2 pieds 6 pences et aires il a une traisième prefendeur de 24 pieds 6 pences et siers il a une traisième prefendeur de 20 pieds 2 pences avec une largeur sur la ligne du fend de 29 pieds 9 ponces et 2 lignes. La propriété cat avantagenasment située dans un ben quartier, près des églises, marchés et éscies et est-désivable soit comme pincement en comme résidence. Elle se leus à danv 1º La résidence bien construite en brique

\$490 par an.
20 La résidente deuble en bois à deux 2º La résidente deuble en boia à deux étages Nes 2318 et 3320 res Baronne, dans le Biulème District de cotte ville, dans l'ilst berné par les rues Carondelet, Baronne, Teledane et l'avanus Louisians, contoeant trois chambres, allée et hangar ce chaque côté et dans citevnes. Le let de terre est désigné par la lettre B et mesure 27 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de préfondeur entre lignes parallèles.

3º Le cottage en bois à un étage Ne 4517 et 4519-rue Tchoupiteulas, dans l'alet berné par les rues Teheuriteulias.

district de cette ville, dans l'ilet borné par les russ Tabeu-liouins. Annondation. Jenn et Cadis Le lot de terre masure 20 pieds de face à la rue T beupiteulas aur 100 p-ads en tre lign » parallèles et évant une moitié du lot Ne S sur un vian du faubeurg Bouligny dres-é par chus F. Zimple, député voyer, le 18 murs 1834, dépeué en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et cet berné sur le cêté le plus près de la rue Jean par le lot Ne 2, et de l'autre cêté le plus près de la rue Cadis par l'autre moité du lot Ne 3, dans uns bonne lecalité et dans un quartier prospère.

du lot Ne 3, dans uns bonne lecalité et dans un quartier prospère.
Cenditions—Une meitié 'u plus, eu le tort comptant, à l'eption des acquereurs, la baiance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des bilists spécialement garantis par hypethèque et lian du vendeur et le privilège sur la preprièté vesdue, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant cestenir toutes les clautes unuelles et contemières de sécurité, le paie uent d'hon raires d'avoest en cas de proble per forcer la collecte des hillets, les amellet autre devant être tennes assurées et les Dolloss e transférées au porteur en porteurs des billets et les aoquèneurs assument les taxes duce et exigibles en 1902, en mant les taxes duce et exigibles en 1962, en plus-ét au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John E. Leg'er, no taire nux frais des acquéreurs. Walter L. Glesson, avecat pour le plai-mant. W. K. Hern et W. B. Grant, avocate pour me défendeurs. 8 juin — 8 15 22 29—juil 6 10

ANDONOR JUDICIAIRE Résidence Substentielle en Bri-

No 1008, rue Douane. Succession de Helen C. Halsy.

No 46,875—Cour Civile on District pour Paroisee d'Orléans. DAR MACON & KRRNAGHAN-W. A DAE MACON & KERNAGHAN-W. A.

Kernaghan. escenteur.—Buresu 138 rus
Carendelet. JEUDI. le 26 juin 1902, à
midi, à la Bourse des Propriétés Fencières. No
311 rus Banoane, il sera vendu à l'enchères
publique en vertu d'un ordre daté le 20 mai
1902, de l'Hen. T. C. W. Ellis, juge de la
susdite Cour, Division A. dans l'affaire eidessus intituiée, la propriété ci-après décrite,
à envoir:

La substantielle résidence en briques à doux étages et mansarde. No 1008 rus Deuans, contenant vestibules, 14 chambres, etc., dans le Deuxième District de estie ville, dans l'list berné par les ruses jecanal. Deuane, Remparte et Rourgogne. Le, lot de terre mesurant, en mesuré américaine, 32 piede 9 pouces de face à la rus Deuane, sur 106 pieds de profesdeur; ladite façade et mesurage commençant sur la ligne de de la prepriété maintenant ou autrefois appartenant à Nichelas Hosy, et courant ve s la rus Bourgogne jurqu'à ce qu'elle atteigne la ligne qui la éparse de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen.

Cette propriété est à quelques portes du grand établissement de meubles de MM. Macetri Frères et dans un ilet borné par la rue Canal. Elle n'est pas seulement adjacente, mais en réalité dans le centre des séfaires et peut être utilisée pour plusieurs bute profitables.

Conditions — Un tiers on plus comp!ant à La substantiell - résidence en briques à dour

conditions — Un tiers on plus complant Conditions—Un tiers ou plus complant à l'option de l'acquéreur et la balarce s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit peur billet eu des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de le venie jusqu'au paisment final; 5 pour cent incoraire d'avocat dans le ces d'an procès pour forcer la collection des billets, les amélierations devant être conservées assurées et les polices transférêne au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur eu porteur d'Etat et de ville duce et exigibles en 1902 en plus et au desus du prix d'adjudication; 10 peur cent comptant du prix d'achat requis au mement de la veute. du priz d'achet requie au me Acte de vente patderant J. D. Taylor, Esq., netaire, aux frais de l'acquéreur. 25mai—25—juin 1 8 15 22 26

# Louis A. Richards.

AMNOYOR JUDICIAIRE

**MARDI, LE 17 JUIN 1902.** 

No 715 Avenue des Champs-Elysées. Dans l'affaire de la succession del Mme Elise

Jensen, C. C. D.-Ne 67,213. DAR LUUIS A. RICHARDS, Enranteur,
I. Hursau, No 707 rue commune - MARDI,
le 17 juin 1902 a midi, à la Bourse des Propriétés Feorières des Encanteurs, No 311 rue
Baronne, près Gravier, en vertu de et confotmément à un ordre de l'Hou. Fred. D.
King, juge de la Cour Civile de District. Division B. signé et daté le 13 mai 1902 dans
l'affaire ci-dessus instintés, je procéderat de
vendre à l'erchère publique, la propriété ci
après décrite, à savoir: après décrite, à savoir : Un certain lot de terre, easemble avec les bătiase est améliorations qui s'y trouvent, etc., aitué dans le troinème district de cette ville, Vielda (autrefuis Champs Elysées). Royalo (autrefuix Ossacaivo). Daughine (antrefuis Grands-Hommes) et Marigny. Le dit let interestant en M. F. vingt-sept pieds hult pouses du face à la vue des Champs Elysée a sur ceut vingt pieds de profondeur entre lignes patplièlies d'après un pian dr. n. 6 par Fournes, afchitecte, le 6 février 1836 et déposé ces me pian Ne 204, en l'étule de Théo. Geyel, ancien notaire en estte visie.

Les audiferations ci-dessus comprenment un grand magasin, ouisine et salle à manger au res dechauséé, au premier sont galaries, balcon,

chauses, au premier sont galaries, balcon, vestibule et quolques six chambres et deux cabinets; dans la cour il y a chambres aver, hengar, citerne et ioli jardin avec arb es fixitiers, vignes, etc. La cour et banquette pa-vées et le teu: en excellante condition. Termas et Conditions—Cunditions complant, 10 070 du puix d'achet devant être déposé avon l'encaisebreu momost de l'adjudication pour lier la voité. Acte de vente, ensemble avec les limbres néoscentres du revenus, parde-vant Jos. D. Taylor, sax frais de l'assaires. L'acqué our assumant le paiement des taxes peur j'année 1902. J. B. Rosser avocat 17 ma = 17 18 85 - Juin 1 8 15 17

VENTES A L'ENCAN-

# J. L. Onorato.

Jolie Résidence

DE CINQ CHAMBRES COUCHER Moderne Toute Neuve.

Wegant d'être terminée] Du Défunt Emile D. Frédéric. Cette attirante résidence cet situés aur la Gette attranterésidence est situes aur la rue Prytanée, près de la rue Webster, se trouve dans une advirable localité, n'a jamais été occupée jusin'ité et c est pesique elle offre une occusion des plus engageantes à coux qu'i désirent un "homo" ayant tous les raffi nements de l'architecture et de la localité. La proprié agravandes à l'encan

Mardi, le 24 juin 1902. midi, à la Bourse des Propriétés Funcières. 311 rme Bascane.

Succession de Emile D. Frédério. Cour Civile de District pour la pareise d'Orléans-Bivision E- va 67,012 L'N vertu d'un ordre de l'Henorable Cour Civile de District pour la pa-roisse d'Orléans, le uit ordre daté et signé le 15 mai 1802 et udressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendraj a l'escan à l'aucan à l'a de cette ville, ledit ilet étant borné par les rues Webster, Prytanée et Pitt et la ligne de Bieomingdale, commençant à une distance de 125 pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Webster, de là à angle droit à la rue Prytanée et Webster, de là à angle droit à la rue Prytanée at la ligne séparant es lets Nee 8 et 7 dans ledit ilet, d'angle davis annexé à un sote de la ligne séparant es luts Nos 8 et 7 dans led it ilet, d'après le devis annexé à un aots de vente de la Parkside Imprevement Company à Hanry P. Bart, passé pardevant H. L. Losmis, notaire, le 20me jour de novembre 1894; de là le long de la ligne séparant les lots stos 7 et 8 vers la ligne de Bioenis gdale. 15 pieds; de là à angle droit, une autre profoudeur de 58 pieds 2 pouces; de là à angle droit vers la ligne de Bioening lais 3J pieds; de là a angle droit vers la rue rue Prytania 145 pieds 5 lignes à ladite rue; de là le long de la rue rrytania nia rue Webuster, 45 pieds plus eu moins au peint du commencement. commencement.

Conditions: Comptant L'soquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les coûts des timbres de guerre, payer poor l'acts de veute pardevant Chas Schneidan, Esq., no'aire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat an moment de l'adjudication avec

adjudication avec

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières et P acementa,

303 rue Baronne.

Johnston Armetrong, Esq., avocat, bureau 319 rue Carondeler. 24 mai - 24 27 - juin 1 9 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRS.

Désirables propriétés Foncières du Troisième District. AL'ENCAN, A LA BOURSE DES PRO PRIÈTES FONCIORES, 311 MUE

FONCIORE, 311 RUE BARONNE MARDI, LE ler JFILL &T 1902, A MIDI, Les offres consistent du COTTAGE SIMPLE. No 1711 rue N. Claiborne, COTTAGE SIMPLE.

> No 1713 rue N. Claiborne, -IT BU-COTTAGE ELEVÉ,

No 1719 rue N. Claiborne. Succession de John H. Wilberding. Cour Civile de Distriot, paroisse d'Orisans-Division D-Ne 67.045.

El verta d'un erdre de l'Honerable Conr L'orille de District peur la pareisse d'Or-léans, le dit ordre dats et signé le 22 mai 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vecdrai à l'heure et a l'endreit et-dessus mantionnés dans cette affeire les providésés ci-après décrites :

améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le tre sième district, dans l'ilet borné par les russ Claiborne, Amette, Prosper, maintenant Ciaiserne, Annette, Prosper, maintenant Derbigsy, et St. Intoine, mesurant, en mesure américaine, 18 pieds de face à la rue Claiberne sur 174 pieds 4 pouces 3 lignae de profondeur sur la ligne de cété le ples près de la rue Annette, 111 pieds de profondeur aur la première ligne de profondeur sur l'au-tre l'gne de colé is divisant du let B, de là s'é argresant 6 pieds 8 souces de là une deuxième prefondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes à la ligne du fond laquelle mesurant 24

cals 8 pouces.

Les suélierations sent connues comme le No 17.11 rue N. Clai erne et consissens un un joit cottage simple.

2º Un lot de terre, avec les bâtisses et amélierations qui s'y trouvant, etc., situé dans le treisième district, dans l'ilet borné par les tues Claiborne. Prosper (maintenant Derbigny), St Antoine et Annette et merurant en mesure française, 60 piede de face à la rue Claiborne sur 150 piede de prefondeur, les amélierations consinéme en un cettage é.evé Claisorne sar 150 pieda de prefonder, les améliors feur consistant en un cettage é.evé de terre consu comme le No 1719 rue N. Claiborne; la propriété est louée à bail au "Corinth an Cub". Les détails comp'ets concernant le bail seront annoncés à la vente.

3º Un certain iot de terre avec les bátisses et amélierations que d'un temperat. dess' le es amélierations qui s'y trouvent, dans le Treisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, St Antoine, An nette et Derbigny, mesurant 42 pieds de face à la rue Claiborne sur 175 pieds, 4 ponces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la sun de la rue plas près de la rae St Antoine. Ill y.e.s de profendeur aur la première ligne de profendeur la plas près de la rae Annette et la séparant du lot A. à laquelle profendeur ledit lot se retrecit de 6 pie le 8 poscos et à nne deuxièment du consenie de la place d

me profondeur de 64 pieds 4 ponces et 3 ligues à la ligne du foné, lequelle moeurant 35 pieds à la ligne du foné, laquelle meeurant 35 pieds à ponces de largaur.

Les améliorations sont connues comme le cottage simple 30 1713 rue N. Claiborne.
Conditions — Un quart ou plus compfant et la balance à 1, 2 et 3 ans, avec 7: pour cent d'interêt par au et les clauses minelles; les acquéreurs devait macrimer les taxes de 1902 et les trais des timbres de guerre, payer pour l'acte devente pardesant. Les Lantenechiaerer. sete devente pardevant Jos. Lantenschlaeger et E. L. Well, notaires, at déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudica-tion avec

J. L. ONORATO, 303 rue Baronne. 25 mai--?5-juin 1 = 15 22 29-juil-1

# Jas. A. Brennan

Terres de valeur dons la paroisse Ouest Carroil, Lue. 1773 acres, plus ou meins.
Succession de J.A.C. Wadsworth.
No 48,526 — Cour Civile de District, Division E.

Il sera vendu à l'exchere publique, MARDI, le 24 juin 1901, à misi, à la Bourse des Pre-priètés Foncières, 311 rus Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bursas, 620 rus Gravier, en vertu de et confermément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, jage de la Cour Civie de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 20 mai 1962, dans l'affaire ci dessus intitulée, la moitié indivise de la propriété el après décri

au mement de la vente. 35 mai - 25 -- juin 1 8 15 23 24 Succession de C. P. Binninge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroises d'Orienne-Ne 66,498-Divi-siem D.-Avis est par le present donné anx créanders de cette saccession et à butes autres personnes intéréssées, d'a-voir à déduirs dans les dix jours qui aulvrent la présante netification les raisons (s'ils es ent on penvent en avoir) pour l'acquelles le compte préviseire présenté par Victor Maurin, ad-ministraieur de cette auccession ne seruit nes approuvé se homologue et les fonds dis-tribués configuilmente, mois éspece étais orde de la Cour — TROMAS CONFIBILL. Groffer. Water Guion, avocat.

11 jain-11 15 20.

VENTES A L'ENGAN.

## **Se**nis, Danziger & Tessier.

ANNOHUR JUDECIAIRE. Cne Elégante Résidence en

Briques à deux Etages aves Mansarde. A vec vectos terrains ornes, dans un veisinage 2103 RUE CHESTNUT.

à l'encoignare de la rue Joséphine Succession de Byron M. Fond, No 40,759 — Cour Civile de District pour l Paroisso d'Orléans. LAR DENIS, DANZIGER & TESSIER-

LAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—

Garendelet — MARDI, 24 juin 1992, a
midi, a la Bourse des Propiétés Foncières,
311 rus Esroans, il sera vendu à l'enchère
publique, en vertu d'un ordre de l'Hen. Geo.
H. Théast juge de le susdite Geur, division
E, daté le 22 mai 1992, dans Paffaire cidessus inthatiés, la propriété of-après sécrite, à savoir:

Tenur Cottages Doubles de Dans

Cottages Doubles de Cotta

descus intincies, la propriété ci-aprés éécni te, à asvoir:

La commode bien construite ré-idence en briques à deux étages avec measande £10%, ren Cuestiuntà l'eucorgaure de la rue Jo-sephine, retirée de la banquette et contessant au res de characés large verandah sur la façade, vestibule, granda salons dubl-es, mile à uneu ger, effice à provisions, cuscine, buanderie, chambres à bain, galerie pur lo cété, cestibule avec secalier dans e fond, etc, au premier étage uentenan: vestibule, 7 grandes chambres à concher, cabinete 2 chambres à bain, galeries en la façade, le côté e' le fond; dans la man sarde 2 grandes chambres à concher, cabinete 2 chambres, citerne, hangar, hâtises peur amisements, etc., dans la cour. La maison est dans un excellent état, est admir ablement tapissée, le gas partout, de coitament ablement tapissée, le gas partout, de coitament contra de cheminées en marbre dans les chambres principales. Les chambres à bain requirent de l'ean des citernes et d'un grand réceiveir, assurant ainai une abondante quantité en peut temps. Les terrains sent divisés en promenade Schillinger et en jardun, et la prepriété est plus lein désrits comme quatve certains lois de terre ensemble avec les bétisses et améliorations qui s'y frouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'iet No 178 (autrefois l'1 et No 25 car le plan original du faub surg Lafayette) bornés par les russ Chesaut, Collete, Joséphinect dacksen, les dits lots sont esstigus, sont désignés par les Nos 1, 2, 2 et 4 et mossiant chanun 24 piels de fave à la rus Cherinut sur 141 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre ligne- parallèles, meaure amér caine, l'edit jot No 1 formant l'ancoignure des russ Chestaut et Joséphine. Conditions—l'it su plus comptant à l'option de l'acquéreur, is be auce en deux priements égaux en 1 et 2 aps représentés par des billes. agaux en 1 e 2 aps représent se par des bil-lets portant intérêt a 8 pour cent de la date et garantis per lieu de vondeur et hypothèque apéciale et de transferer is police d'assurance, l'acquéreur assumant en pir set su-dessas de son enchére le palement des trace d'Etat et de ville pour 1992, et loutes les ciauses namelles et contumières de sécurité; lu pou ussence et contumière de sécurité; 10 pour cent su moment de de l'afjudicat ou Acte de venue pardevant William A Bell, Beq, ne aire, sux frais de l'acquérent. E. M. Fud-on, avocat 24 mai—26 25—juin 1 8 15 22 24

### ANNONOR JUDICIAIRE.

La bâtisse en briques à deux étages 1144 rue Annonciation, Pane list des rues Erate et St-Thomas

Dans l'ilet des ruse Erato et St-Thomas.

Suc ession de Aunie Ryan.

Me 66,542-Cour Civie de District peur la pareisse d'Urléans.

DAR DENIS, DANZIGER & TE48IER—

J. C. Danis, secanteur, bursan No 134 rus Carondelet.—JEUDI, le 19 juin 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rus Baroune, il sera vendu à l'emchére pablique, en vertu d'un ordre de l'Hen. Geo H. Théârd, juge de la suedite seur, Division E. daté le 16 mai 1902 dure l'affaire ri-dessus intitulés, la prepuiété oi-aurèe desrite, à me-

Un certaiu morceau de terre avec les bàlisses et améliorations qui s'y trouvent, et désigné par le No 1144 rue Annoesiation et consistant d'une bâtisse en briquee à 2 étages contenant 6 chambres, citerne, éte, situés dans le premier district de cette ville dans l'list borné par les rues annoesiation. Erate et Bt thomas, étant de forme triangulaire et désigné 3. Deux certains lots de terre avec les camma lat No 2 sur un davis annexé à un acte omme lot No 2 sur un devis annexé à un acte ciem notaire en cette ville sous la date de 10 mai 1866, le dit lot meeurant 19 pieds, 1 pouce de face sur la rue Annenciation et 16 pieds 3 pouces de face à la rue St Thomas par 160 pieds 3 tut moins de profendeur sur la ligne vers la rue Erato et 53 pieds 6 peuces plus en moins de profendeur sur la ligne epposés.

engius du prix de l'adjudication; 10 pour cen av mement de l'adjudication.
Acte de vente pardevant J. D. Tayler, no-taire, aux frais de l'acquéraur.
18 mai—18 25—juiz 1 8 15 19

## ARNONUS JUDICIAIRE

Un Cottage en Briques à Deux Etages,

3707 rue Tchonpitonius. coin Quatrième. [Het rues Washington et Water], Chemin Ceinture du I. O Railront sur la rae

Water.

Saccession de Daniel McGarry. He 67,478 - Cour Civile de District pour l Parousse d'Orléan. PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER-DAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—

J. C. Denis, Encanteur — Burean No 134

rue Carondelet.—JEUDI. le 26 juin 1902 à
midi, à la Bourse des Propriétés Foncières,
tunion, il sera vendu à l'emchère publique, en
vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard,
inge de la suudite Cour, Divisiona E, daté le
12 mai 1902, dans l'affairé si-desens intifiée, la propriété d'après décrise, à saveir:

Un certain let de terre, ensemble s'voc les
bélisses et améliorations qui s'y treavent dans

Charles et dais rue Doperline et desditte res

Charles et dais rue Deperline et desditte res

Charles et dais rue Upperline et desditte res

Charles et dais rue Upperline et desditte res

Charles et dais rue Upperline et desditte res

Misses et améliorations qui s'y trequent dans e Quatrieme District de cette ville, dans l'ilat borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième. Tchesattonan et Water, le sité les formant l'ancordant des rues Tchoughtoulan et Quatrième et mesprant 28 pieds 4 pouces 7 mant en plus et au dessus du moutant de son enchère, les taxes de ville et d'Etat de 1902. 10 sour cent semptant au moment de l'adjudi-cation. Acte de vanse, pardevant John C. Da-vey Jr., métaire, aux frais de l'acquéreur. 25 mai-25 jain 1 8 15 22 26

## VENTES PAR LE SEERIS

ANNONON JUDICIAIRE. Vente de propriété nuéliorée de leur idn beptième Diviriet, Connue comme No 7525 rue Burtha.

Tentonia Lean and Building Company ve

servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans la septième district de cette ville dans l'illet So 26, 'C', pertant maintenant le No municipal 102, borné par les rues Jiuten, maintenant Cherekee, Burths, Hillary es Troisième, maintenant Elm, d'appea un plau dressé par Jaceb Rethaes, voyer, daté le 18 décembre 1885, et déposé en l'étude de Wes Respecti, ancien notaire, ledit lot d'après la pius, est déciené par le No ets et means étents que de ancien noisirs, ieuri ici u apres, in penti est désigné par le No six et meeme trente pird de face à la rue Burthe sar une tre-lindear de cont vingt pieds entre lignes parallèles. Baist dans l'affaire of dessus.

Conditions—Comptant our les lieux. Bart & Kernan, avecate pour la plaignan 30 mai - 30-juin 6 18 20 27-juil 3

VENTES A L'ENCAN.

# Curtis & Gallagher. Curtis & Gallagher

ANNONUE JUDICIAIRE. Succession d'Isabella Brownlee. No 67,528-COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, LIVISION B.

Propriétés Désirables dans Trois Districts. Belle Rásidence No 4833 Avenue St-Charles.

A l'encoignure de la rue Upperline. (Salons double, six chambres a coucher et commoditées moderne.)

Deux Cottages Doubles de Bons Rapports, Nos 1314-16 et 1318-20 rue Gravier.

sentre Franklin et Liberté. leués \$45 par mois.) Belle Résidence à Deux Ltages,

No 635 rue Piété, près Royale. (Ua emplacement de choix du Troisième District avec

vastes terrains.) Un Lot de Terre, coin Royale et Piété. Deux Lots de Terre rue Nord Peters, entre ludépendance et Pauline.

DAR CULTIS & GALLAGHER Ed Cartie, Encanteur, No 846 rao Comma

Mardi le 17 juin à mial. A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne. EN vertud un ordre de 'Hor. John St l'an', jugo de la Cour Civio de District pour la paroisse d'Orléans. D.v.sion C, agissant pour l'Hen. Fred. D'King, juge de la Di sion B, maintenant absort eu cougé, daté et aigné le 9 mai 1962, et adresse a Elward Uurtis ancanteux, il sera vendu à l'enchére publique, dans l'affaire el desque lutitulée le proprieté ci-anrès décutte à avante. d-après décrite, à seveir— - 1º - Un pertain lut de terre, avec les amélies rations qui s'y frouvent et lous les droits veies, privilèges et dependences qui v apar timeant ou de que que façon en dependant situé dans :n Premier District de ceste ville comm comme le No 1315 rue Gravier, dans I. et borne par les rues Franklin antrefois di Piertej Gravier, l'avenne Transilia (autreiois di-Piertej Gravier, l'avenne Tulene, aestrefois Commune) et Liberté [autrefois St-Páu.], éésagné par le No Huntaur un plan dressé par Louis H. Pi ié, le 5 mars 1862, dépagé pour référence en l'étude de Fél-x Grims, aucien notaire en cette vile: lequel dit lot meeurant, en meeure anglaise, vingt piede six pouces de face à ladite rue tiravier sur soisante seise piede, six pouces et sept lignes de profondeur, estre lignes paralièles easemble avec l'unage d'une aliée commune audit lot et à d'autres. 2º Trois certains lots de terre avec les

améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, et dépandances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième Disanct de cette ville, dans l'ilet borsé par les rues Peters, Chartres, Indépendance et Pauline, désignés Go piede p'us ou moins de profendeur sur la ligne vere la rue Erato et 53 piede 6 peuses plus eu moins de profendeur sur la par les Nos deux et treus sur un plan dressé plus eu moins de profendeur sur la ligne epposés.

Termes—Ur tiers comptant, la balance en let x ans avec 6 pour cent d'intérêt per au sur la portien de crédit jusqu'au paiement, 5 pour cent hono-aires d'avocat et toutes les causes usuelles de sécurité et l'acquéreur devant payer les taxes de 1902 au dessus et en pius du prix de l'adjudisation: 10 neur cent ot sep lignes de largeur dans le fend, sur une profondear de ceut treate trois piede cinq pouces et eing lignes sur la ligne le esparant da lot No Trois, et cent treate quatre piede neuf pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté; et ledit lot No Trois mesurant treute pi-de couse peucas de tace à ladite rue Poters, treate made dire nouces et sent lignes de lartreate piede dix ponces et sept lignes de lar-gear dans le fend, sur une profesdeur de cost trente trois piede una peuces et cheq lignes aur la ligne le séparant du lot No Deux, et sent irente deux piede an pouce et six lignes de profondeur aur l'antre ligne de côté. 4º Un certain morceau ou pertion de terre, avec les amélierations qui av trouvent et tous les droits, voies, strivilèges et dépendances y aspartement en de quelque me men dépendant, situé dans le Sixtème District de cette ville,

situé dans le Sixième District de cette ville, connu comme le No 4833 avenue St Charles, dans l'ilet berné par l'avenue S; Charles, les russ Carondelet, Upprline et Bordesux, désigné par la lettre A sur un devis en certificat d'arpentage fait par Albert G. Manchard, député veyer de ville, sous la date du 10 jun 1864. Laquelle dite portion de terre mesurant quarante et un pieds un pouce et deux ligues de face à l'avenue St-Charles, quarante et un pieds un pouce et deux ligues de face à l'avenue St-Charles, quarante et un pieds un pouce et deux ligues de face à l'avenue St-Charles, quarante et un pieds un pouce et deux ligues de face à l'avenue se l'avenue St-Charles, quarante et un pieds un pouce et deux ligues de face à l'avenue se l'avenue

man st deux cont scimarie et aure piede quatre pences et quatre lighen de subbudens et laça-de sur la rue Upperline; indite pertien de terre formant l'enceignure de l'avenne St Charles et de la rue Upperline et desdites rues Upperline et Caroadelet.

5 - Un sutre certain morcesu ou portion de bette avec les améliorations qui s'y trouvent, et tene les droits, voies, privilèges et dépen-dances à cela apparter aut on de quelque façon en dépendant, aixté «ans ledit, Sixteme Dispar i avenue St Uharles, les rues l'arondelet Upperline et lierdeaux, commangent à un distance d'aistires quatre viegt deux bied deux pouces de l'encolgaure des rues Upper line at Carundelet et meaurent environ vingt quatre pieds dunq pouces de face à ladie rue Carondelet, trente six pieds de largeur dans le fond sur envir-su cent cinquante et un piede de profondeur.
6º Un certain lot en portion de terre ave

6° Un certain lot en portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, et dépendences à cela appartenant ou de qua que façon eu dépendant, situé dans le Treisième District de cette ville, dans l'ilot botte par les rues Plété, Chartres [autrefois Moreau], Désiré et Royale, et désigné par la letre B sur ma plan dressé par Arthar De Armas, voyer, sons in date du 7 seht 1872. Laquelle dite fortion d-terre fermant l'encolgnure des rues Plé é et Royale [autrefois Cassalvo], et mosurant dis neur pieds, deux pences et deux lignes de face à la rue Plété, dix néaf pled-, deux pocces et la lignes de largeur dans le fond sur une profudeur et façade à la rue Royale [surrefois Cassalvo], de cant quatro v.ngt quitzo piela, deux poures et cinq lignes et une protondeur moitié indivise de la propriété ci-apiès décritie à sav ir—

La 1/2 O. du 1/4 N. K. 1/4 S. K. de la sec. 5

E. Li 2 du 1/3 N. K. 1/4 S. K. de la sec. 5

E. Li 2 du 1/3 N. K. 1/4 S. K. de la sec. 5

E. Li 2 du 1/4 N. K. 1/4 S. K. de la sec. 5

E. Li 2 du 1/4 N. K. at du 1/4

N. E. et du 1/4 S. E. du 1/4 N. M. at du 1/4

N. E. et du 1/4 S. E. du 1/4 N. U. du 1/4 N. U. de la sec. 29 1/2 N. du 1/4 N. U. de la sec. 29 1/2 N. du 1/4 N. U. de la sec. 21/2 le 1/4

N. E. et c. 32/2 le 1/4 S. O. de la sec. 21/2 le 1/4

N. O. de la sec. 15/2 le 1/4 S. U. de 1/4

N. O. de la sec. 15/2 le 1/4 S. U. de 1/4

N. O. de la sec. 15/2 le 1/4 S. U. de 1/4

N. O. 1/4 S. O. du 1/4 N. O. de la sec. 1/4

N. O. 1/4 S. O. de 1/4 S. U. de 1/4

N. O. 1/4 S. O. de 1/4 S. U. de 1/4

N. O. 1/4 S. O. de 1/4 S. U. de 1/4

N. O. 1/4 S. O. de 1/4 S. U. de 1/4

N. O. 1/4 S. O. de 1/4 S. U. de 1/4

N. O. 1/4 S. O. de 1/4 S. U. de 1/4

N. O. 1/4 S. O. de 1/4 S. U. de 1/4

N. O. 1/4 S. O. de 1/4 S. U. de 1/4

N. O. 1/4 S. O. de 1/4 S. U. de 1/4

N. O. 1/4 S. O. de 1/4 S. U. de 1/4

N. D. de 1/4 S. U. de 1/4

N. D. de 1/4 S.

de terre meantant quarante huit pieds de face à la rue Piété sur cent quaire-vingt quiese pieds quaire peuces et cinq lignes, de profon-deur sur le côté du lot B, et cent quatre-vingt quines pieds trois peuces et deux lignes de profondeur sur le tigne du côté epposé, le tout

professor are is ingo au com spices, to con-en meaure américaine.

Tormes et conditions.—Un tiera ou plus comptant, la balasse en un crédit de un et deux ana, avec aix pour sent d'intérês par an et toutes les cianess usuelles et que l'acte de

VENTES A L'ENCAN

AWNONCE JUDICIAIRE

# MANDI, LE SJUILBET 1942

POUR PARTAGE

### to tamentaire de Mm . E. Ehrenning. No 67.148-Cour Civile de District pour le Parolese d'Oriéane - Division C. CETTE PROPRIETE DE

VALEUR,

Nos 8162 et 3115-17 rue Collsée, DAR CURTIS & GALLAGHER, Engantous, No 845 rus Commune... M & R.U.I. le 8 initiet 1902. A la Bourse ser Propiette fondères, No 311 rus Baronae, à midi, il sera veudu à l'enchère publique, en verta d'un jugoment daté et sigué par l'Hon T. C. W. Elis, juge de la Cour Civile de Destrict, dans l'affaire ci-dessus initialés...

lited
Acts de rente pardevant Jeff. C. Weet k. notaire, aux frais, de l'acquée de l'écoute 10pour cent au moment de l'adjudication.
CUMITS & GALLAGH: « Passauteurs.
No 846 rus Commune.
Ranis Passes et Frid Adoins avante. Rails Parenet Fred Adoling avocate.
6 int -6 4 16 22 2 - 1 il 6 3 ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 24 juie 1992, resprésa du Troisième District Donne lots de terre ve-caute sur le Countin de Genti, y, coetigne see une aux autres. UBS BUT BRITE'S Succession de Léon Artigue et als. No 67,145-Cour Orole de District, Diel stou D.

No 67,145—Cort Civile de District, Division D.

That Curtis & Galla Her. encanteurs, Bureau No sáb rue Commule — Mario de la Cort Civile de District pour la paroisse d'Oreans, Divisson D. Hom. ingety. a vente avec les cianase sagelles d

les taxes de ville et d'Etat de 1902 devact être aux frais de l'acquéreur. Acts de vente pardavant Wm Ardisl. notaire, également aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour coast det être fait au mement de l'adjudication. CURTIS & GALLAGHER.

Recenteurs, No 846 rus Commune

24mai=24 25-jais 1 s 15 22 24

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans

AMNONUE JUDICIAIRE.

Bolomen Reinach va Joe Kirrehenhorter.

DREMIERE CUCRT DE CITE DE LA L. Nouvelle-Orlèans-No 8,801.—En verta d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hou. R. H. Downing, juge de la Premère-Cour de Cué de la Nouvelle-Orlèans, Division B ja procèderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fencieres. No 311 pas Remona autre les radiments. a la Bourse das Propriètés Fencieras. Me 311 rue Baronue, entre les rassGravier et Union, dans le premier district de cette ville. la MARDI, 34ma jour de juin 19-2, a midi, la propriété ci-après decrite, a savoir...

Un certain iot de t-tre ensemble avec toutes las bé inses et améliferations qui s'y trouvent, dreits, voies et privilèges qui y appartiennent en ée quelque façen en dépendent, elité dans le premier district de cette ville, dans i'llet Nu 484, borne par les rues Roman, Dethigny, Erato et Thalia, désigné comme let No 16; leoit let meaure en meure américaise 31 p.eds 11 peques 3 lignes 31° 11° 3° de face à la rue Roman sur une professeur de 121 pied à pouce 3 lignes entre lignes parallèles comme il e-t plus ampiement désrit par l'acte de vente par Solomon Beinach a Jes Rerachenbetter, cate 9 povembre 1901, passé pardevant Arthur E. Beinach a Jee Kerachenherter, data 9 novembre 1901, passé pardevant Arthur B. Leopeld, notaire. Enregistié U O B 182, folio 777, M O B 701, folio 408, Saisi dans luffa re ci-dessus iunitulée et numéracée.— endituens, comptant.—CHAS R KENNEDY. Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orlèans.—Arthur B. Leopeld, avecat pour le plaignant.

24 mai 24 31—jais 7 14 21 22 24

## AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Paul L. Singer. COURCIVILE DE DISTRICT FOUR LA COURCIVILE DE DISTRICT FOUR LA paruisse d'Orienne — No 67,633 — Division A — 2 ris est par le présent donné sux créanniers de cette succession et à tentes surces personnes intéressées d'avoir à dédaire dans les dix jours qui enirrent la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Erlestine O. Singer, administratricede cette succession, ne agrait pas anagement et le le compte de la considera et le considera et la considera et le considera et le considera et la considera et le considera et la considera et le considera et la consider O. singer, arministratrious cette succession, no sersit pas approave et hemalogué et les fonds distribuée conformément audit compte. Par ordre de la Ceur THOMAS CONNELL. Cremer. Zengel, Thomas & Suthon, avecate.

6 juin — 8 10 15

Interdiction de Christian Thomas OUUR CIVILE DE DISTRICIT pour la pareisse d'Orléans, He 63.367 — Division A — Avis out par le présent deuné aux créanciere de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils eu ont ou peuvent en aveir) pour lesquelles le compt présenté yar Mme Catharine Degenhardt, vanve de Christian Thomas, curatrice adminisvanvé de Christian Thomas, cursurice som dis-trant cette succession, ne serait pas ap-prouvé et homologné et les fonds distribués conformément andit sommes. Parordre de la 19ev THOMAS CONNELL, Greffer. J. B. Rosser Jr. avecat. 10 juin=10 14 19

Aucocosion de Ersamus Penner Henderson.

TOUR CIVILE DE DISTROT pour la pa-rotage d'Orlônne - No 62 732 - Division D - Avis est par le présent douné sur orean-personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte fiual présente par Samuel Hender-or, Jr., exécuteur testamentaire de cette auss ne secut use appreuvé et homologué feeds detribute conformement and to or pte. Per confort de la Cour THOMAS CONNELL, Common Saunters & Guiley, avosats.

10 juin 10 14 18

Buecessien de Pernand Rermyden. deur aur le coté du lot B, et cont quatro-vingt quinne pieda trois pouces et deux lignes du profendeur san la tigne du côté epposé, le tout en mescuré américaine.

Tormes et conditions—Un tiera ou plus compant. la balance en un crédit de un et deux ana, avec aix pour sent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles et qué l'acte de vente soit pande pardevant à mêrere Héro Jr, ou John J. Ward, metuires, sux fais de l'acquéreur. Les taxes de 1902 annel sux frais de l'acquéreur et un dépêt de dix pour cont de l'acquéreur et un dépêt de dix pour cont de présenté par liancy Joseph Ledoux administrateur de cette auccession, as seta le Cur. THOMAS COMNELL, Gradier.—

WESTES & GALLAGHER Encanteurs, 846 rue Commune.

17 mai—17 ) 25—juin 1 8 15 17